

Olivier MILLET – Collège A2 – Section 11

ELECTIONS AU COMITE NATIONAL DU CNRS

Engagé dans des actions d'animation collective au sein de structures liées au CNRS, à travers mon laboratoire (LaSIE, UMR CNRS 7356), la direction d'un GDR CNRS (de 2008 à 2015), et maintenant à travers la direction d'un IRN (International Research Network), je suis très sensible à l'importance du rôle du Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS) pour nos structures de recherche et de manière générale dans la vie scientifique française.

En effet, le CoNRS reste le seul organisme d'évaluation composé principalement d'élus. Il n'a pas seulement pour principales missions de participer au recrutement et au suivi de carrière des chercheurs, ainsi qu'au suivi de l'activité des unités de recherche, il est aussi un lieu d'expression et de prospective qu'il est impératif de préserver à l'heure où le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique française connaît une forte reconfiguration, ayant pour conséquence de rendre les chercheurs de moins en moins acteurs de la politique scientifique qui s'impose à eux par le haut.

De plus, les regroupements de laboratoires de recherche qui se sont accentués ces dernières années, ne se sont pas accompagnés des moyens financiers et humains nécessaires. Pire, l'emploi scientifique est au plus bas et les dotations des laboratoires sont en recul. L'ANR ne joue pas réellement un rôle de soutien à la recherche académique, en particulier fondamentale.

Dans ce contexte difficile, il est fondamental de redonner toutes ses prérogatives au CoNRS, pour une évaluation par les pairs, qui garantit la diversité de la recherche scientifique de qualité. La recherche fondamentale doit être maintenue et développée dans notre section, en parallèle de recherches plus appliquées.

La section 11 du CNRS couvre un champ disciplinaire assez large, comprenant entre autres la mécanique fondamentale, la mécanique des solides, les matériaux et les structures, la biomécanique, l'acoustique, le génie civil, la tribologie et le génie mécanique. A travers ma candidature au Comité National du CNRS, je souhaite représenter toute la diversité de notre section et œuvrer au développement et à la promotion de l'ensemble des disciplines représentées. Les nombreuses interfaces de la section 11 avec les autres sections est un atout qu'il faut maintenir mais qui ne doit pas se faire, dans cette période de pénurie, aux dépens du cœur disciplinaire de notre section.

Je m'engage à faire preuve de transparence, dans le strict respect de la confidentialité des débats, et à être à l'écoute de l'ensemble de nos collègues, chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi que des laboratoires. J'œuvrerai pour garantir un fonctionnement impartial de la section, sur la base de la qualité scientifique des dossiers, et d'une expertise démocratique et collégiale. Par ailleurs, j'ai déjà eu l'occasion d'effectuer un mandat au CoNRS en section 09 de 2016 à 2021 et j'essaierai de faire profiter de cette expérience à l'ensemble de la section 11.